Détection du Cannabis chez les sportifs

Universiade de SHENZHEN 2011
Equipe de France Universitaire

Dossier de présentation

Rosa DELOTS – Elue étudiante FFSU
Dr Thong N'GUYEN – Vice-président FFSU
Dr Roland QUESTEL – Médecin fédéral FFSU

Fédération Française du Sport Universitaire
01 58 68 22 75
federation@sport-u.com

Sommaire

1. **La commission : une réflexion novatrice**
   a. Présentation du rôle de la commission
   b. Présentation des objectifs de départ

2. **Les objectifs :**

   Une ambition d'excellence sportive
   L'objectif final de prévention

   a. Questionnement de départ
   b. Procédure retenue pour l'organisation

3. **Les Universiades 2011 : premier essai, le bilan**
   a. Résultats obtenus
   b. Difficultés rencontrées
   c. Perspectives d'évolution

1. La commission « prévention des conduites dopantes et du cannabis » : UNE REFLEXION NOVATRICE

a. Présentation du rôle de la commission

Problématique :

Le milieu étudiant peut présenter des risques de consommation du cannabis. Cette consommation pose une problématique de santé selon sa quantité et sa fréquence. De plus, elle entraîne des risques de procédures disciplinaires lourdes dans le cadre du sport, si elle est avérée lors d'un contrôle antidopage. C'est pourquoi le comité directeur de la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU) a choisi d'y développer une réflexion particulière.

Constitution de la commission et missions attribuées:

Le Comité directeur a délégué à la commission les points de réflexion suivants :

- Comment mieux veiller à la santé des licenciés au sein de la FFSU?
- Comment améliorer les dispositions sanitaires vis-à-vis des conduites dopantes?

Objet et contexte :

- Situer la place et le rôle de la FFSU dans la prévention du dopage
- Son rôle institutionnel ou sa responsabilité est de veiller à la santé des licenciés et de prendre à cet effet les dispositions nécessaires

b. Présentation des objectifs de départ

Objectifs premiers:

Suite à cette problématique posée, les objectifs retenus ont été de :

1) S'accorder sur le rôle que doit porter la FFSU
2) Développer la participation avec les interlocuteurs susceptibles d'être concernés par le projet
3) Cibler une communication pertinente
4) Elaborer un budget prévisionnel

Plan d'actions :

Dès le comité directeur tenu le 17 mars 2011, un plan d'actions s'est synchronisé sur la mise en œuvre d'un dispositif de test urinaire opérationnel pour les Universiades de Shenzhen 2011. Cela dans le but de proposer une première approche innovante et efficace dans le domaine de la prévention antidopage. Le test prévu (existant depuis 2010) est très facile à effectuer et fiable à 99%.

2. Les objectifs

Une ambition d'excellence sportive

L'ambition de la FFSU d'afficher une vitrine d'excellence à l'international est propice à la mise en place d'une politique de prévention. La rigueur du protocole des tests et la transparence des résultats vis-à-vis des partenaires institutionnels reste la marque de confiance et de qualité de la FFSU ainsi que la garantie du respect des valeurs du sport universitaire.

L'objectif final de prévention

La FFSU est soucieuse de la santé et du bien être de ces sportifs, qu'ils soient de haut-niveau ou de loisir. C'est pourquoi, en plus d'être extensible à la majorité des sportifs FFSU pour que tous en bénéficient, ce test respectera, lors des Universiades de Shenzhen 2011, les clauses d'anonymat et de volontariat déterminées par le comité directeur.

Dans l'objectif de respecter le cadre donné par le comité directeur réuni le 17 mars 2011, la commission s'est armée d'experts de différents horizons pour élaborer une stratégie de départ. Les pages qui suivront récapituleront les interrogations de départ et les propositions retenues pour le dispositif de prévention.

a. Questionnement de départ

Question 1/9 : Devons-nous circonscrire un seul produit dopant ex le cannabis ?

PROPOSITION RETENUE :

Pour ces premiers tests a été de se focaliser sur la détection de cannabis exclusivement.

Question 2/9 : Comment ne pas se substituer à l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) ?

- Le dispositif ne sera pas un test antidopage (car cette organisation est gérée par l'AFLD)
- Le dispositif ne prend pas en charge d'analyse différée, ce test détecte simplement la présence de cannabis dans l'urée
- Le dispositif n'engendre pas de procédure disciplinaire, sa fonction est uniquement préventive et informationnelle
- Le dispositif ne donne pas d'objet de recherche contrairement aux actions de l'AFLD
- L'AFLD peut intervenir en termes de conseil ou d'aide à l'action de sensibilisation

Question 3/9 : Devons-nous que nous occuper des épreuves internationales ?

PROPOSITION RETENUE:

Si les résultats sont intéressants cette expérience sera extensible aux autres championnats.

Question 4/9 : Comment sensibiliser les entraineurs ?

PROPOSITION RETENUE:

Les membres de l'équipe médicale de la FFSU font leur possible pour sensibiliser les équipes sportives, dont les retours d'entraineurs et d'enseignants semblent favorables.

Rappel de la règle 2.1.11 du règlement intérieur, sur la qualité et les missions des entraîneurs nationaux universitaires :
« (…) Leurs missions consistent à suivre l'évolution de la discipline, à proposer un certains nombre d'aménagements ou de formules, à contribuer à la sélection et à encadrer l'équipe universitaire de haut niveau (…) »

Question 5/9 : Quels moyens de communication devons-nous employer?

PROPOSITION RETENUE :

- La rédaction d'une lettre d'information à destination des athlètes accompagnera le kit du test.
- Un questionnaire anonyme sera également remis dans ce kit pour sensibiliser les athlètes et servir de support statistique.

- Un espace d'expression doit être réservé pour les athlètes, il peut prendre appui sur les fameux réseaux sociaux existants sur la toile numérique internet.

Question 6/9 : Comment faire suivre l'avancée et les résultats à nos partenaires institutionnels privilégiés ?

Dans un but de transparence vis-à-vis de nos partenaires institutionnels que sont les ministères de tutelle, le suivi et les résultats de ce dispositif seront transmis sur des supports adéquats.

Question 7/9 : Les tests doivent-ils être obligatoires ?

PROPOSITION RETENUE:

Les tests ne doivent pas être obligatoires dans le sens où l'on souhaite que le test parte d'une démarche volontaire des sportifs. Cette action semble avoir un effet psychologique très important, en effet lorsqu'ils décident de faire le test ou de s'abstenir ils engagent directement leur responsabilité voire leur honneur, car il n'y a pas d'intermédiaire. Par précaution juridique, nous proposons donc une logique basée sur le volontariat.

Question 8/9 : Que représente le coût d'un tel projet ?

Le coût d'un test se situe à 2.50 euros et il y en a eu 250 prévus pour les Universiades de Shenzhen 2011. En ce qui concerne la logistique matérielle utilisée pour le kit, elle a été fournie par la FFSU, et ce sont les équipes médicales présentes qui se sont chargées de l'organisation du test.

Question 9/9 : Devons-nous proposer notre programme à l'AMA voire l'EUSA ou la FISU ?

Une collaboration a été proposée avec la FISU en la personne d'Eric Saintrond, Secrétaire Général. Ce projet peut rejoindre les objectifs de la CMI, l'AMA ainsi que le projet « WADA pilot program with Universities ». Une collaboration formalisée par convention a été proposée au sein de l'UE sur l'Action Européenne sur la Drogue, en la personne de Renata Bojczuk, Project Manager CESU.

b. Procédure retenue pour l'organisation des tests

L'athlète sélectionné et désireux de réaliser ce test pourra s'y prendre de la façon suivante :

- Une charte de bonne conduite aura été signée par l'athlète avant de partir à Shenzhen
- Un encadrement médical de 22 personnes sera à même d'expliquer la procédure sur place
- Une enveloppe est distribuée pour chaque athlète avec le questionnaire et un test à réaliser lui-même sous la forme du volontariat. Il donnera ensuite le questionnaire dans l'enveloppe fermée à son entraîneur, qui sera ensuite déposée dans une urne, au service médical, sans nom pour garder l'anonymat intact.

Ceci à pour vocation de sensibiliser le sportif qui prendra seul sa décision. On compte sur la notion d'honneur et de responsabilité qui sont plus forts chez l'individu que la crainte ou la notion de mal ou de danger. Dans ce cas sera sollicitée la responsabilité de l'entraineur qui aura pour charge de ramasser les enveloppes fermées.

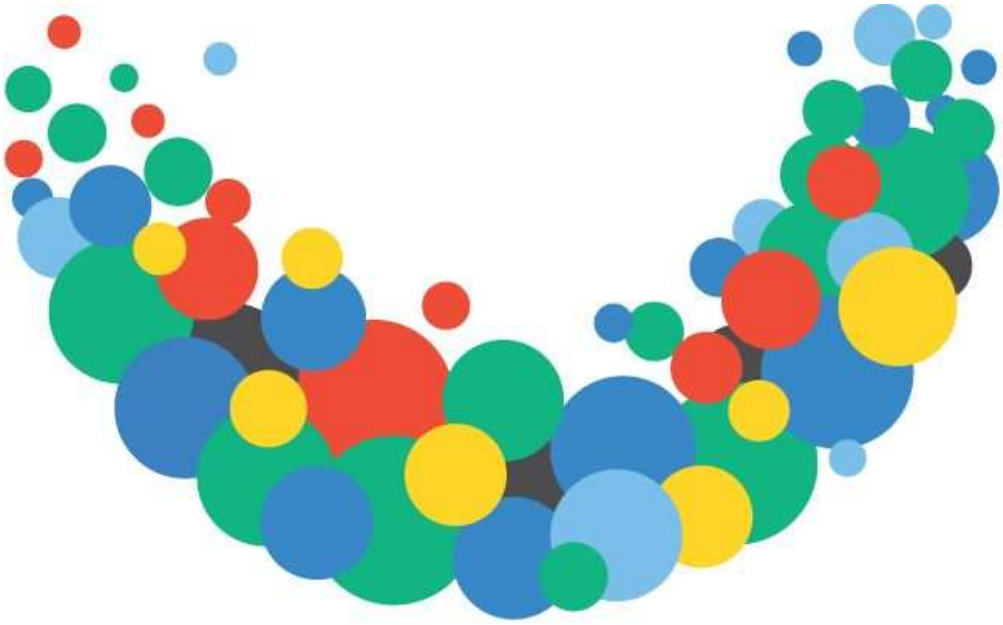

Universiade SHENZHEN 2011

3. Les Universiades d'été de Shenzhen, du 12 au 23 août 2011 : PREMIER ESSAI, LE BILAN

a. Résultats obtenus

207 athlètes étaient présents aux Universiades

- 50% de l'équipe de France a été testée
- Les filles ont été beaucoup plus motivées que les garçons
- La majorité des participants veut s'impliquer dans la lutte contre le dopage, c'est un point positif
- La majorité des étudiants ne connaît pas bien les règles pour le cannabis en sport, c'est un point négatif
- La majorité des étudiants pensent que le cannabis est dangereux pour la santé, c'est un point très intéressant pour l'avenir
- 1 cas positif a été révélé dans le lot des participants, soit 1% de l'effectif
- Le volontariat et l'anonymat ont été parfaitement respectés grâce à la méthodologie employée.
- Cette initiative a été reconnue et validée par l'Union Européenne à Varsovie

b. Difficultés rencontrées

- Il y a eu une mauvaise implication des entraîneurs : peur de déplaire à l'équipe ou manque d'intérêt ? Ce problème non prévisible à première vue est à résoudre pour la suite des actions.

c. Perspectives d'évolution

- Elle est l'expérimentation la plus importante dans le milieu sportif et mérite d'être poursuivie par sa simplicité et son coût modique
- Elle est plus efficace que les conférences ou films sur le sujet, car elle implique directement le sportif.

ANNEXES

Annexe 1 : Test anticannabis : mode d'emploi

Annexe 2 : Questionnaire fourni dans le kit

Annexe 3 : Les diplômes de la conférence de l'EAD à Varsovie

Annexe 4 : Résultats des tests réalisés à Shenzhen

REMERCIEMENTS

ANNEXE 1 :

FF SPORT U
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

MODE D'EMPLOI

TEST ANTI CANNABIS EN BANDELETTE URINAIRE

Les bandelettes urinaires **NarcoCheck®** permettent de dépister les stupéfiants dans les urines. Elles sont extrêmement sensibles et fiables à plus de 99%.

DÉSCRIPTION DE LA BANDELETTE

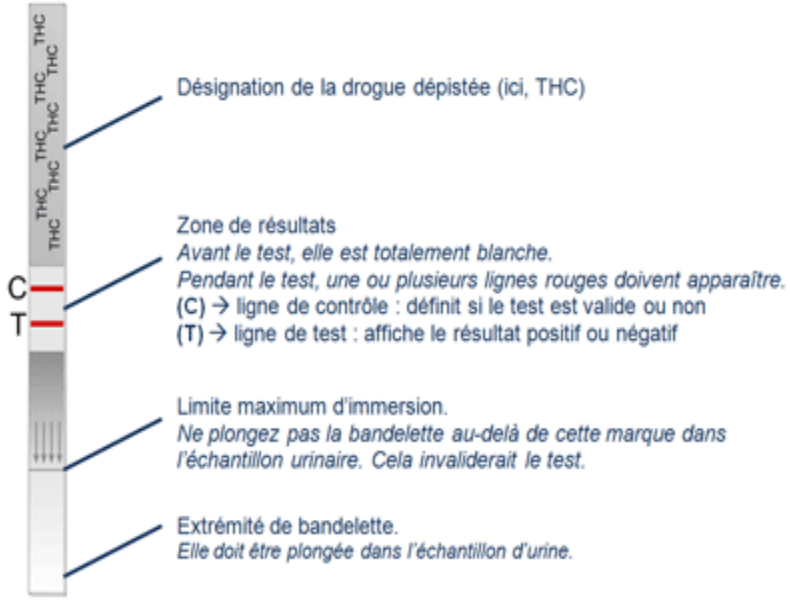
THC
C
T
Désignation de la drogue dépistée (ici, THC)
Zone de résultats
Avant le test, elle est totalement blanche.
Pendant le test, une ou plusieurs lignes rouges doivent apparaître.
(C) → ligne de contrôle : définit si le test est valide ou non
(T) → ligne de test : affiche le résultat positif ou négatif
Limite maximum d'immersion.
Ne plongez pas la bandelette au-delà de cette marque dans l'échantillon urinaire. Cela invaliderait le test.
Extrémité de bandelette.
Elle doit être plongée dans l'échantillon d'urine.

EXÉCUTION DU TEST

1. Procédez à la collecte de l'échantillon urinaire.

2. Immergez l'extrémité de la bandelette dans l'échantillon pendant une quinzaine de secondes.

3. Lisez le résultat après 5 minutes minimum et 15 minutes maximum.

- **INTERPRETATION DES RESULTATS**

- **Test NEGATIF :** la substance recherchée n'est pas détectée
  DEUX lignes apparaissent dans la zone de résultats : la ligne de test **(T)** et la ligne de contrôle **(C)**. **La coloration de la ligne (T) peut être plus ou moins intense que celle de la ligne (C). Cela n'influe en rien sur la qualité du résultat.** Les trois exemples ci-dessous sont négatifs, même si certaines lignes apparaissent en orange ou rose clair plutôt qu'en rouge vif.

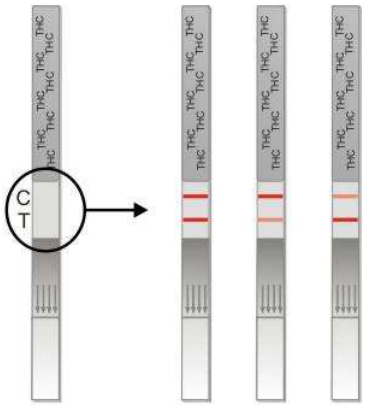

Ces 3 tests sont négatifs

- **Test POSITIF :** la substance recherchée est détectée
  UNE SEULE ligne apparaît : la ligne **(C)**.
  L'absence de ligne **(T)** signifie donc un résultat positif.
  Le test n'est positif que si la ligne (T) est TOTALEMENT absente.
  L'exemple ci-contre est positif.
  Aucun autre résultat ne peut être considéré comme positif.

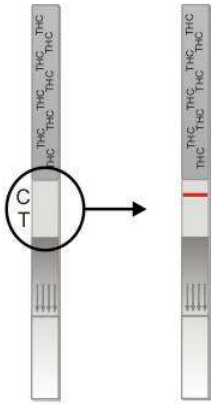

test positif

Photos réelles

ANNEXE 2 :

Chers amis,

Dans le cadre de la lutte contre le dopage et la drogue et en accord avec l'union européenne (EAD).
Nous vous soumettons ce test anti cannabis. Ce test est uniquement volontaire et anonyme,vous devez dans ce cas le réaliser vous-même ,et répondre au questionnaire ci-dessous ,ensuite vous remettrez les résultats dans une enveloppe cachetée à vos entraîneurs ou responsables de groupe .En cas de doute n'hésitez pas à vous faire aider par l'équipe médicale qui est soumise au secret professionnel. Les résultats globaux vous seront communiqués à la fin des tests et avant les compétitions.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration

QUESTIONNAIRE : (entourer la bonne réponse)

Sexe : Féminin Masculin

Nombre d'années après le Bac :

Orientation : Scientifique Littéraire Droit Sportive Médicale journalistique commerciale Autres

Avez-vous fait le test : OUI NON

Si NON pourquoi ? :

Etes vous sensibilisé(e) au problèmes de la drogue ou du dopage : OUI NON

En cas de réponse positive êtes vous prêt(e) à vous impliquer maintenant ou plus tard dans sa lutte : OUI NON

Pensez vous que le Cannabis est un produit dopant : OUI NON

Le Cannabis est interdit en sport ? : Tout le temps jamais seulement en compétition

Le Cannabis est dangereux pour la santé ? : OUI NON

ANNEXE 3 :

Diplômes d'adhésion reçus à Varsovie avec l'intervention de Gwladys Epangue et du Docteur Roland Questel lors de la conférence de l'EAD

ANNEXE 4 :

Graphiques représentant les résultats des tests réalisés aux Universiades de Shenzhen 2011

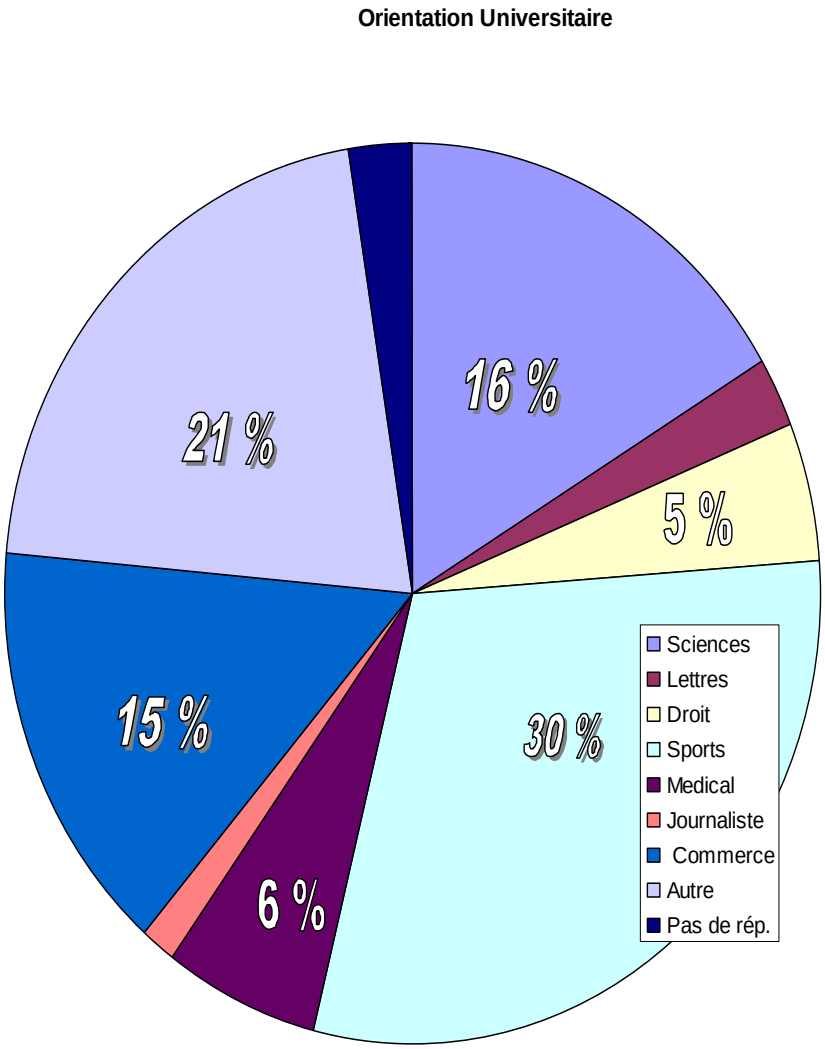

Résultats des tests : 1 sujet positif

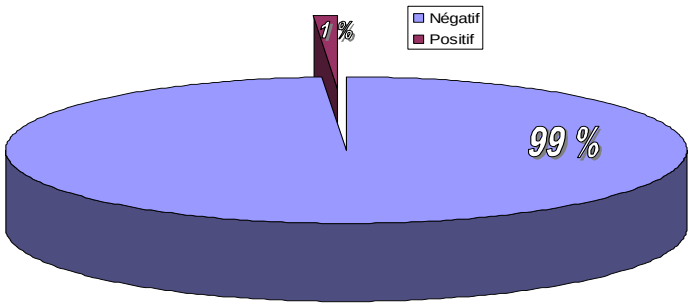

86% des étudiants sont sensibilisés aux problèmes du dopage

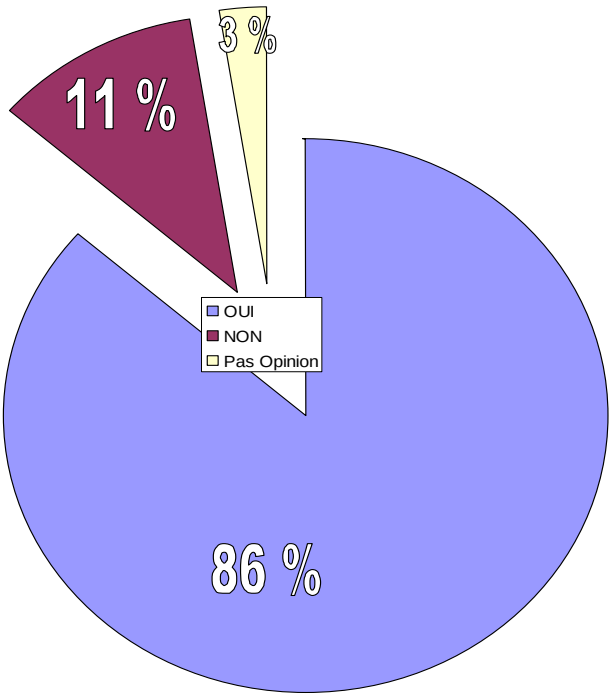

67% des étudiants sont prêt à s'investir dans la lutte contre le dopage

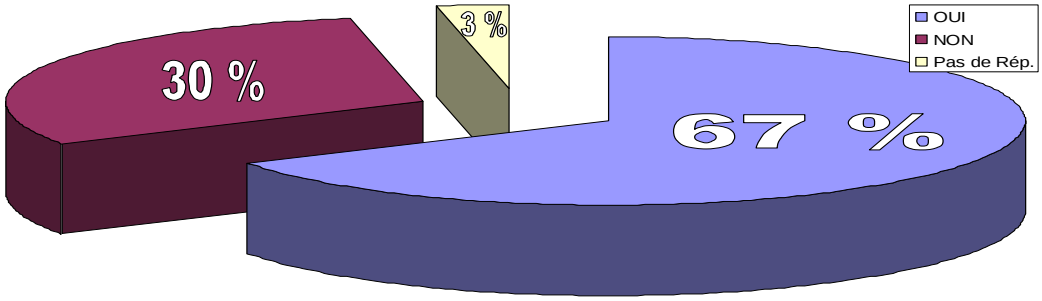

La majorité des étudiants pense que le Cannabis est dangereux pour la santé.

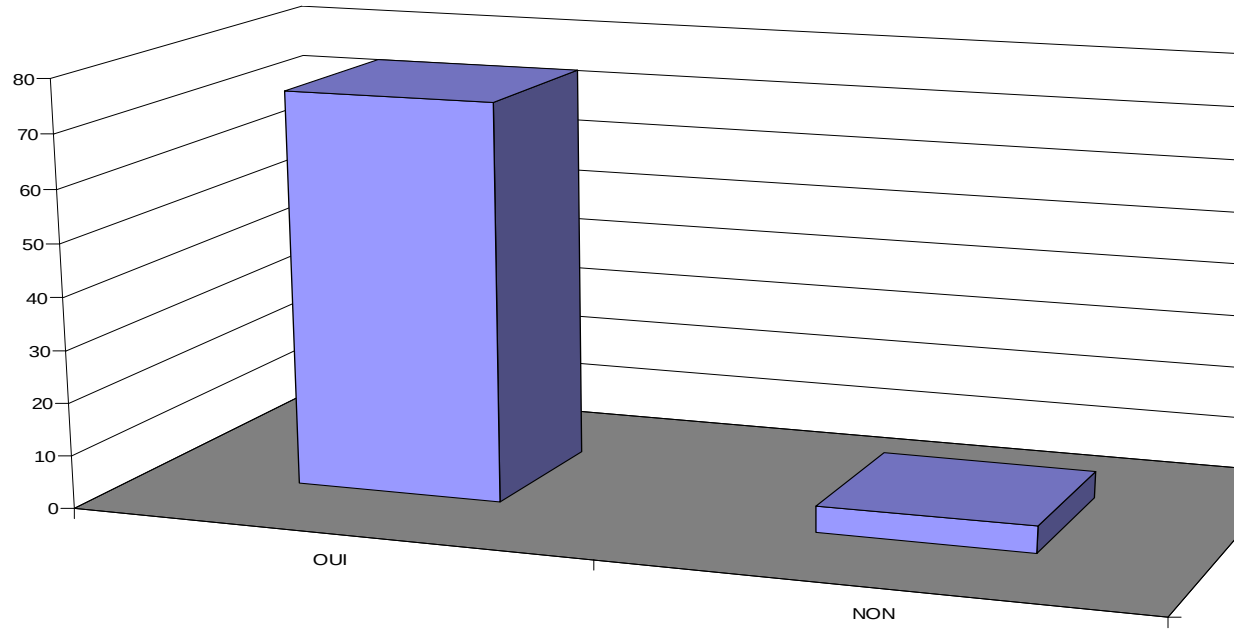

Connaissance du Cannabis en sport

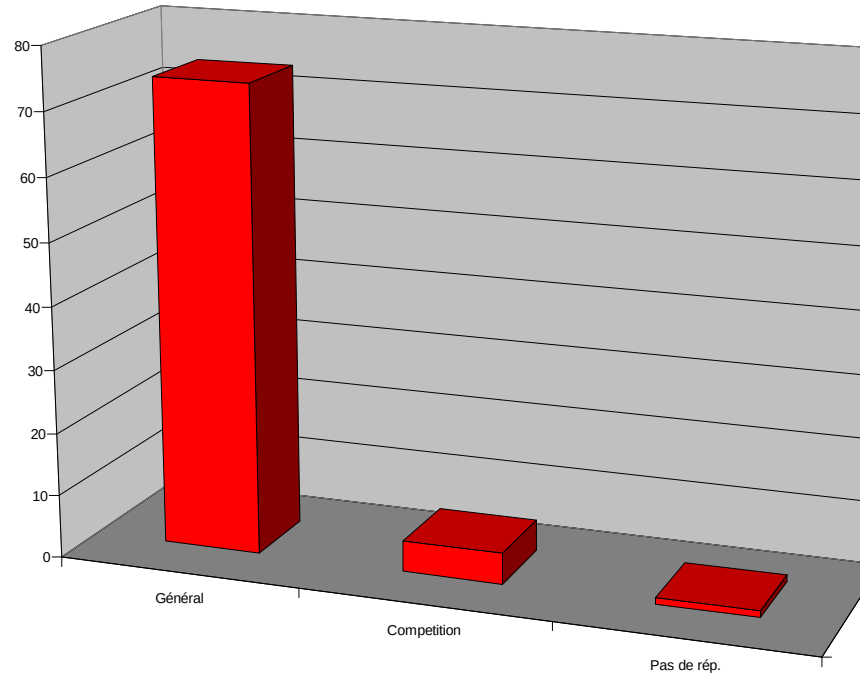

La grande majorité des étudiants ne connaît pas la législation du Cannabis concernant le sport de compétition.

Remerciements

La commission de prévention des conduites dopantes et du cannabis remercient le comité directeur et son président Mr **José Savoye** , la direction nationale de la FFSU et sa directrice Madame **Monique Paulou** , Mesdames **Renata Bojczuk**, et **Justyna Kunicka** de l'action européenne sur la drogue (EAD), Mlle **Gwladys Epangue** championne du monde et médaillée olympique de Taekwondo qui est venue témoigner à Varsovie sur les bonnes conduites à adopter en compétition et faire part de son expérience, **Mr Gjeloshaj Kole** de la FISU, Maître **Manuel Gros** pour les conseils avisés concernant les problèmes juridiques de l'expérimentation et nos deux **Ministères de tutelle, Sport et Enseignement Supérieur et Recherche**